Compte-rendu du temps d'échange du CDTE Loire :

Le 26 février 2026

A Feurs

Membre du CDTE 42 Présents : Jacques Guillarme, Véronique Dallière, Carole Mauras, Emilie Joly, Elodie Beaumelle, Valérie Bernot, Jean-Paul Ancel, Jean-Louis Roche

Invités : Valérie Cros, Guy Berne, Aurore Tardy, Arnaud Leonarski, Sylvie Egloff, Coralie Laboure, Elodie Oriol, Sébastien Roux, Chloé Richard, Corinne Moreton, Florent et Luce Cance, Manon Sauvaire, Dorian Rodriguez, Bruno Moncel, Emilie Virlogneux, Patrick Villard, Gilbert et Anne-Marie Michel, Jean-Jacques Chirat (x2).

Et d'autres personnes qui sont venus sans être inscrits……

Après une exposition brève sur les quelques actions menées par le CDTE Loire sur l'année 2025, les participants à la réunion se sont présentés à leur tour.

Ce qui en ressort c'est un beau mélange d'horizon présent puisque nous avons eu des membres d'associations de cavaliers indépendants, des responsables de structures équestres orientées tourisme, des cavaliers indépendants, des propriétaires de structure d'accueil, 1 ATE indépendante, et des meneurs.

Les échanges ont permis de soulever plusieurs points importants :

- Le CDTE Loire va récupérer et mettre en ligne (notamment sur Facebook moyen de communication privilégié) le calendrier des dates à retenir dans la Loire d'une année sur l'autre. Ces dates correspondront aux principales sorties organisées sur le territoire telle que les randos annuelles proposées par les associations de cavaliers mais pas seulement ! Si les personnes présentes à la soirée organisent des évènements équestres dans la Loire le CDTE Loire pourra les faire apparaitre sur le calendrier afin de permettre une meilleure diffusion auprès des publics randonneurs et développer le tourisme équestre dans la Loire. Cela permettra aussi dans un second temps de prendre connaissance des répartitions dans le temps de ces manifestations et d'harmoniser le calendrier de celles-ci.

- Le problème d'itinéraires obsolètes vieillissants et/ou inexistants est soulevé. Aussi bien du coté des usagés que du CDTE. Ce pb reste majeur et pose de grandes difficultés en effectif humain. Essayer de le résoudre est très chronophage et le CDTE ne peut à lui seul réaliser une mise à jour des itinéraires équestres. Pour tenter d'améliorer les choses une session de formation au balisage équestre va être organisé

courant d'année 2026 ce qui permettra à qui le souhaite d'avoir une expertise supplémentaire afin de repérer d'éventuels problèmes, de proposer des alternatives et bien sûr de pouvoir répertorier un ou plusieurs parcours actualisés. La solution émise lors de cette réunion serait que chaque association, structure ou même cavalier indépendant qui désirent puisse ouvrir un parcours sur son territoire en connaissance de certaines règles en vigueurs à la circulation des cavaliers et en s'engageant à vérifier régulièrement l'accessibilité de ce parcours. Le CDTE pourrait alors alimenter son territoire en circuits vérifiés.

En effet si chacun ne fait, ne serait-ce même que UNE proposition de circuit dans son secteur, cela augmenterait considérablement l'offre aux randonneurs équestres sur la Loire; et on peut espérer sur le long therme, l'envie des gîteurs de se faire connaitre et de contribuer au développement équestre à leur tour.

- Enfin une réflexion sur le développement autour des jeunes a été menée et ce qui semble le plus poser problème ce n'est pas leur motivation mais les possibilités de mobilité des structures accueillant ces jeunes. En effet, les structures souhaitant s'investir dans le tourisme équestre sont souvent de petites structures avec peu de moyens financiers, humains et matériels notamment pour le transport des équidés… Dans ce contexte il semble très compliqué de faire venir les jeunes aux manifestations de tourisme équestre. Le développement d'offres dans toute la Loire aidera surement à ce développement si nous y arrivons …

« Puisque la montagne ne veut pas venir à Mahomet, il faudra donc, mon cher et illustre confrère, que Mahomet aille trouver la montagne » Lettre de d'Alembert à Voltaire, Lyon, le 28 juillet 1756

- D'autres part, le CDTE Loire a profité de cette réunion pour faire connaitre ses nouvelles envies pour l'organisation des GRTE (ce qui permettra aussi d'apporter le GRTE dans les structures qui le souhaitent et donc auprès des jeunes). En effet, nous souhaitons ne plus être seuls acteurs de ces manifestations mais impliquer d'avantage les acteurs du tourisme équestre ce qui parallèlement leur apporterais aussi plus de visibilité… Ainsi la demande est lancée auprès des structures pour que celles-ci nous contactent et se fasse connaitre si elles désirent accueillir les futures GRTE. **En 2026, celui-ci se déroulera à Saint Thurin au domaine de l'Anzon** …… Les inscriptions seront closes le 10/07/2026 pour permettre à nos partenaires de réaliser le meilleur accueil possible.

- De même, chaque année le CDTE peut toucher une subvention allant jusqu'à 200 euros pour l'organisation d'UN BEAU DIMANCHE, donc les partenaires désirant participer à l'organisation de ses manifestations devront se faire connaitre du CDTE et

convenir ensemble d'une date. **En 2026, celui-ci se situera aux sabots de la vigne à Burdignes.**

Fait à St Héand, pour Le président du CDTE 42, Jacques GUILLARME.